BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

N° 24. — AOUT 1868

PRÉSIDENTS D'HONNEUR.

M. Léon Chevreau, préfet de l'Oise.
Monseigneur Gignoux, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis.
M. le marquis d'Auray, sous-préfet de l'arrondissement de Senlis.
M. Henry Turquet, maire de la ville de Senlis.

BUREAU.

Président : M. Vatin.
Vice-présidents : MM. Vernois. — de Maricourt.
Secrétaire-général : M. Thirion.
Secrétaires : MM. Bruiet. — Cossin.
Trésorier : M. Cabot.
Présidents des Comités : MM. Letuppe. — Barré. — Chantrier. — Vinet.
Jardinier-professeur de la Société : M. Dubarle.

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE CH. DURIEZ

RUE NEUVE-DE-PARIS, 5 BIS.

Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis
Notice : 1992
CB : 3024

COMITÉ CONSULTATIF.

Canton de Creil : MM. Péan (Armand). — Prévost (François).
Canton de Crépy : MM. Delahaye. — Borniche.
Canton de Nanteuil-le-Haudouin : MM. Boucard. — Lardé.
Canton de Pont-Sainte-Maxence . MM. Palmer. — Serret.
Canton de Senlis : MM. Tassin. — Duriez.

Bureaux des Sections cantonales.

SECTION DE CREIL.

Président : M. Paupert.
Vice-présidents : MM. Doré. — Cauchois père.
Secrétaire : M. Poulain.
Vice-secrétaire : M. Boblet (Paul).
Trésorier : M. Mast.

SECTION DE CRÉPY.

Président d'honneur : M. Dambry.
Président titulaire : M. Audebert.
Vice-présidents : MM. de la Grange. — Blérye.
Secrétaire : M. le docteur Bourgeois.
Vice-secrétaire : M. Desjardins.
Trésorier : M. Tassart.

SECTION DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.

Président : M. Lemaire.
Vice-présidents : MM. Lamiche. — Rudet père.
Secrétaire : M. Jourdain.
Vice-secrétaire : M. Corbie.
Trésorier : M. Pinçon.

SECTION DE PONT-SAINTE-MAXENCE.

Présidents d'honneur : MM. Marin. — de Verneuil.
Président titulaire : M. le docteur Morillion.
Vice-présidents : MM. Lessieux. — Leclerc.
Secrétaire : M. Payen.
Vice-secrétaire : M. Meunier.
Trésorier : M. Laverge.

Article 5 du Règlement. — L'article 4 des Statuts fixe le taux de la cotisation annuelle à *dix francs.* Celle-ci est payable *d'avance* sur la quittance du Trésorier, et sans frais, quelle que soit l'époque de l'admission.

Art. 6. — Lors du paiement de la cotisation, il est remis, chaque année, une carte nominative donnant le droit d'entrée personnelle au jardin d'expériences, aux expositions, aux séances de la Société, et aux leçons théoriques et pratiques. Elle doit être revêtue de la signature du titulaire.

SHAS
000000003024

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS.

Procès-verbal de la séance du 2 Août 1868.

Présidence de M. Vernois, vice-président.

La séance est ouverte à trois heures. Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Laudigeois, *Raisins* Chasselas de Fontainebleau et Madeleine blanche, *Prunes* de Monsieur et de Reine-Claude, *Poires* d'Épargne, *Abricots-Pêches, Groseilles* à grappes et à Maquereau.

2° Par M. Aug. Coutard, des *Pommes* de Rambourg d'été, du *Raisin* noir Morillon hâtif, des *Abricots* blancs précoces.

3° Par le même, *Haricots* verts, *Haricots* Flageolets en grains, *Concombres, Oignons* pâles des Vertus, *Carottes* de Crécy, une botte d'*Ail*, une botte d'*Échalottes*, 1 *Artichaut*.

4° Par M. Leroy (de Barberie), des *Poires* Doyenné d'hiver, récoltées le 22 octobre dernier, et conservées en cave.

5° Par M. Bruiet, 2 *Poires*, accompagnées d'un rameau de l'arbre, et dont il désire savoir le nom. M. Dubarle croit les reconnaître pour celles qui portent le nom de Beurré Adam.

6° Par M. Cosson, 1 lot de *Flageolets* en grains, 1 lot de *Haricots* verts, 2 *Melons* Cantaloups Prescott à fond vert, 3 pieds de *Céleri* turc, 1 *Chou* de Milan hâtif des Vertus, 3 *Artichauts*, 2 *Chicorées* demi-fines de Rouen, 2 *Scaroles* vertes maraîchères, des *Oignons* pâles des Vertus.

7° Par M. Lépine, 1 *Chou* de Schweinfurt, 1 lot de *Flageolets*, 1 lot de *Tomates*, une botte de *Poireaux* courts de Rouen, une botte de *Poireaux* longs des Vertus, 1 pied de *Céleri* turc, 2 *Chicorées* demi-fines de Rouen, 2 *Chicorées* de Meaux, 2 *Scaroles* vertes maraîchères, une *Pastèque*, 1 lot d'*Aubergines* blanches et violettes, 1 pied de *Piment*, 1 *Potiron*, 1 lot de *Pommes de terre* œil violet, 1 de *Pommes de terre* jaunes rondes inconnues, tout-à-fait mûres, et dont une est confiée à M. Thirion pour la planter parmi sa collection et tâcher d'en connaître le nom.

8° Par M. Barbier, 1 lot de *Pommes de terre* Quarantaines, une botte de *Poireaux* longs des Vertus, 2 bottes de *Carottes* demi-longues de Crécy, une botte d'*Oignons* pâles des Vertus, une *Scarole* verte maraîchère, une *Chicorée* demi-fine de Rouen, 1 lot de *Haricots*, 4 *Artichauts*.

9° Par M. Tassin, 1 lot de *Cerfeuil* bulbeux.

10° Par le même, une collection de *Glaïeuls*.

11° Par M. Thirion, une *Courge*, reconnue pour *Courge* de l'Ohio hybridée, et un sac de graines d'*Épinard* à feuille de laitue qu'il remet entre les mains de M. Barré, président du Comité des cultures potagères, pour être distribuée aux membres qui en désireront.

12° Par M. Roger (de Nogent), *Balsamines* doubles en 7 variétés.

13° Par M. Deslandes, une collection de *Zinnias* doubles.

M. le Président demande si quelqu'un a des observations à faire sur la rédaction du procès-verbal de la dernière séance. M. de Maricourt déclare alors qu'il désire développer ses idées sur la duplicature des fleurs : la duplicature, selon lui, est presque toujours le résultat d'une surabondance de sève, mais le changement des étamines ou des sépales en pétales ne suffirait pas à l'expliquer, par exemple, chez l'Œillet, dont les étamines, au nombre de dix seulement, ne pourraient, à ce compte, fournir que dix pétales, nombre inférieur à celui que l'on trouve dans celles de ces fleurs qui sont très doubles. M. Thirion fait remarquer que cette théorie confirme parfaitement les indications données à la précédente séance sur les Giroflées; puis il ajoute qu'il veut profiter de cette occasion pour faire observer combien sont nécessairement incomplets les résumés d'explications données en séance, tant par la difficulté de s'en rappeler tous les détails que par la brièveté que lui imposent les bornes étroites d'un procès-verbal, et combien, par conséquent, il serait désirable de voir reproduites tout au long dans le Bulletin, sous forme d'articles spéciaux, les savantes théories que nous avons parfois l'occasion d'entendre développer pendant les séances. M. de Maricourt consent à le faire pour la question de la *duplicature des fleurs*, afin d'en donner le bon exemple. Nulle autre observation n'ayant été faite, le procès-verbal est adopté.

Quinze membres nouveaux, présentés dans la séance du 5 juillet, sont admis par un vote unanime.

Le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance, qui contient les pièces suivantes :

1° Une lettre de M. Paupert, président de la Section cantonale de Creil, donnant le détail d'une leçon donnée par M. Dubarle à *Précy-sur-Oise*, dans le jardin de M. Gervais, annonçant la promesse faite d'une nouvelle leçon pour le 6 août, et communiquant les noms de plusieurs nouveaux adhérents inscrits à la suite de cette leçon.

2° Une lettre de M. le Greffier du Conseil de Préfecture de l'Oise, invitant M. le Président de la Société à fournir ses moyens d'exemption au sujet de l'*imposition sur le jardin*. — M. le Président annonce à l'Assemblée qu'il a répondu à cette invitation en expliquant que la Société, n'étant pas reconnue d'utilité publique, n'a pas d'existence légale, et qu'elle doit profiter au moins des avantages de cet état d'infériorité dont, en d'autres circonstances, elle supporte les inconvénients.

3° Une lettre de M. le Président de la Société d'horticulture de Soissons, accompagnant l'envoi de deux des tableaux sur les oiseaux et les insectes dont il a

été question à la précédente séance. — Le Secrétaire-général explique à l'Assemblée que, à l'issue de cette séance, M. Boucher, inspecteur de l'instruction primaire, lui avait demandé communication de celui de ces tableaux contenu dans le Bulletin de la Société de Soissons, en exprimant le désir de pouvoir en mettre un certain nombre entre les mains de MM. les Instituteurs de notre arrondissement; en conséquence, M. le Secrétaire-général avait cru pouvoir s'adresser à M. le Président de la Société de Soissons pour obtenir un certain nombre de ces tableaux; M. le Président répond que, par suite d'arrangements antérieurs, le tableau est devenu la propriété de l'Imprimeur de la Société, qui, toutefois, s'est réservée le droit d'en acquérir tel nombre d'exemplaires qu'il lui plairait, moyennant la somme de 0,15 c. chaque, et qu'il se fait fort de faire jouir la Société de Senlis du même avantage. M. le Secrétaire-général ajoute que, dans sa séance de ce jour, le Comité consultatif a décidé qu'une somme de 15 fr. serait affectée à l'acquisition de cent tableaux, desquels un serait remis à chaque Instituteur faisant partie de la Société, et le surplus mis, au prix coûtant, à la disposition de tout membre de la Société qui désirerait se le procurer.

4° Une lettre de M. le Président de la Société d'horticulture de Montmorency, demandant un Juré pour l'Exposition qui doit avoir lieu dans cette ville le 18 septembre prochain. — M. le Président désigne M. Dubarle, jardinier-professeur, qui déclare accepter cette honorable mission.

5° Une lettre de M. Cossin, secrétaire, dans laquelle il s'excuse de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

6° Une lettre de M. le docteur Pigeaux, annonçant qu'il persiste dans ses idées au sujet de la simplification de la taille des arbres fruitiers, et qu'il compte venir, aussitôt qu'il lui sera possible, les développer en séance au profit de la Société de Senlis. — M. Cabot demande la parole à ce sujet, et, l'ayant obtenue, dit que, sans préjuger en quoi que ce soit le mérite des théories exposées par M. le docteur Pigeaux, il croit cependant pouvoir affirmer, en leur faveur, que la vigne non taillée que, dans nos environs, on laisse se développer à volonté sur les pruniers sauvages, lui a toujours paru exempte de la maladie, ce qu'il attribue à la vigueur que lui communique l'absence de taille. M. Thirion nie le fait, prétendant avoir vu de ces sortes de vignes complètement envahies par l'oïdium. M. de Maricourt cite une observation faite par lui d'un jeune pied de vigne, issu d'un pépin, et qu'il aurait vu, pour ainsi dire dès sa naissance, attaqué de cette maladie jusque dans ses cotylédons, et il demande à ce propos s'il n'y aurait pas lieu de croire que la maladie fût héréditaire. M. Thirion prétend que l'oïdium se propage au moyen de spores, ou semences, transportées par le vent, et cite à l'appui une expérience personnelle qui ne lui laisse pas de doute à cet égard; selon lui, l'état de santé de la plante peut la prédisposer plus ou moins à l'inoculation du mal, mais le germe en est tout extérieur et ne peut se transmettre héréditairement. M. Bruiet croit voir dans le fait de vignes ayant reçu une application de *cendres de bois,* et depuis ce temps exemptes de la maladie, une preuve que le mal provient d'un manque de

nourriture essentielle dans le sol. Quant au fait de l'oïdium attaquant le jeune pied provenu d'un pépin, M. Tassin l'explique en faisant observer que, dans les invasions du mal, c'est toujours la partie la plus jeune et la plus tendre du végétal qui est attaquée. — A la suite, une seconde discussion s'engage au sujet de l'application du soufre, M. Flamand prétendant que la vigne préalablement mouillée était plus apte à le recevoir, tandis que M. Dubarle affirme au contraire que c'est en plein soleil, et sur les feuilles échauffées, qu'il faut le projeter; l'opinion du Professeur est confirmée par MM. Tassin et Laudigeois.

7° Une lettre de M. Goin, éditeur à Paris, annonçant à M. le Secrétaire-général qu'il tient à la disposition de la Société un exemplaire des deux ouvrages suivants : *le Jardin fleuriste,* et *le Mouvement horticole* en 1867. — Ces deux exemplaires sont déposés sur le bureau, et immédiatement confiés par M. le Président, à charge d'en faire un compte-rendu, le premier à M. Thirion, et le second à M. Chantrier.

8° Une lettre de M. de Smet de Lange, de Gand, en réponse à une demande de renseignements adressée par M. de Maricourt, vice-président, de laquelle il résulte que des relations pourraient être aisément établies entre la Société d'horticulture de Senlis et la Société royale d'agriculture et de botanique de Gand, et après la lecture de laquelle cette Société est proposée et admise comme Société correspondante.

M. le Secrétaire-général dépose en outre sur le bureau :

1° Les procès-verbaux des dernières séances des Sections cantonales de Crépy, Nanteuil, Creil et Pont-Sainte-Maxence.

2° Un numéro de la *Revue horticole,* communiqué par M. de Maricourt, dans lequel se trouve un compte-rendu flatteur de notre récente exposition.

3° Un paquet de graines de *Pet-Saï,* donné par lui pour le jardin de la Société.

4° Un paquet de graines d'*Anémones anglaises,* donné par M. Daguet fils pour le jardin de la Société.

5° Le Bulletin de Juin 1868 de la Société d'horticulture et de botanique de Beauvais.

6° Le Bulletin de Juin 1868 de la Société d'acclimatation.

7° Le Bulletin d'Avril et Mai 1868 de la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir, dans lequel il signale le singulier emploi des *hannetons* ramassés au printemps, qui auraient servi à faire des couches, sur lesquelles ont été récoltés des Melons très bien venus.

8° Le numéro de Mai 1868 du Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture de France, contenant la mention d'une modification apportée à la *greffe en fente* par M. Bazin, jardinier-professeur de la Société de Clermont. Au lieu de préparer son greffon à la manière ordinaire, M. Bazin le taille de façon à ce que le deuxième œil se trouve, non au-dessus du biseau, mais vers la moitié du dos de ce biseau, ce qui, selon lui, contribue à attacher solidement la greffe au sujet, et à lui constituer une tête plus régulière.

9° Le Bulletin de Juin 1868 de la Société d'horticulture de Compiègne.

10° Les Bulletins de Janvier, Février, Mars et Avril 1868 de la Société d'horticulture de Soissons, dans l'un desquels se trouve confirmé le moyen, déjà plusieurs fois signalé, de conserver ses massifs de *Fuschias* en pleine terre, au moyen d'une simple couche de feuilles de 0,30 c. d'épaisseur.

11° Le premier Bulletin de la Société d'arboriculture de Noyon, que le Comité consultatif a, ce matin même, reconnue comme Société correspondante.

12° Le Bulletin de Juillet 1868 de la Société d'horticulture de Clermont.

13° Les deux numéros des 5 et 20 juillet 1868 du Journal de l'Agriculture, dont deux articles méritent d'être recommandés. — L'un explique les avantages de la culture du *Pet-Saï*, dont la Société sera à même, dans deux mois, d'apprécier le véritable mérite. — L'autre indique, comme moyen d'augmenter la récolte des Pommes de terre, le pincement des tiges florales, qui fait refluer la sève dans les tubercules. M. Thirion croit pouvoir confirmer l'excellence de ce traitement; son expérience personnelle comme cultivateur l'a conduit à adopter, pour les pommes de terre, un genre de culture qui amène les mêmes résultats, et par suite duquel les pommes de terre ont toujours leurs fleurs avortées; il espace les rangs de 1 mètre environ, plante à 0,15 c. à peu près sur le rang, et butte très fortement à la charrue; cultivées de cette manière, les pommes de terre les plus tardives, telles que la *Chardon* et la *Saucisse,* mûrissent parfaitement dans le courant de septembre, ce qu'il attribue à ce qu'elles sont parfaitement égouttées, et à ce que leur végétation est bornée au très petit espace de terre qui leur est attribué.

M. de Maricourt remplace M. Vernois au fauteuil, et donne la parole à M. Bruiet, pour communiquer à l'Assemblée les résolutions prises par le Comité consultatif, dans sa séance du matin de ce jour. Le Comité consultatif a approuvé la nomination proposée par la Section cantonale de Crépy, de M. Dambry, maire de Crépy, comme président d'honneur. — Il demande l'autorisation d'adresser, au nom de la Société d'horticulture de Senlis, une demande à l'administration des finances, à l'effet de faire établir à Senlis un dépôt de jus et débris de tabac mis à la disposition des jardiniers. — Il a enfin autorisé la Section cantonale de Pont-Sainte-Maxence à ouvrir, le 24 septembre prochain, une Exposition cantonale, aux frais et sous la responsabilité des membres de la Section, et il a approuvé le programme de cette Exposition.

M. Bruiet, secrétaire, communique les rapports des Comités sur les objets déposés sur le bureau; il est demandé : par le Comité des cultures potagères, une *mention très honorable* pour M. Lépine, une *mention honorable* pour M. Cosson, une *mention simple* pour M. Barbier, des *remerciements* pour MM. Tassin, Coutard et Thirion; — par le Comité d'arboriculture, une *mention honorable* pour M. Leroy, une *mention simple* pour M. G. Laudigeois, des *remerciements* pour MM. Coutard et Bruiet; — par le Comité des plantes d'ornement, une *mention honorable* pour

MM. Tassin et Deslandes, une *mention simple* pour M. Roger. Ces propositions sont mises aux voix par M. le Président et approuvées à l'unanimité.

M. le Président, avant de lever la séance, demande si un membre a quelque communication à faire. M. Thirion réclame la parole, et expose que la Société a été fondée pour faire progresser l'horticulture, et qu'elle ne doit pas perdre de vue ce but qu'elle s'est elle-même imposé; il lui semble qu'un des plus sûrs moyens de l'atteindre consisterait à fournir aux jeunes jardiniers les moyens de s'instruire, en apprenant au moins les éléments des sciences qui se rattachent le plus étroitement à la culture des jardins, telles que la botanique, la physiologie végétale, la géologie, la physique, la chimie, la météorologie; n'ayant pas la prétention d'indiquer *ex abrupto* les moyens de réaliser cette idée, il demande seulement que sa proposition soit prise en considération et renvoyée à l'étude du Comité consultatif, qui, soit par lui même, soit par l'intermédiaire d'une Commission spéciale, la formulera d'une manière pratique et applicable; l'Assemblée se rallie unanimement à cette proposition. — M. Duriez, ayant à son tour obtenu la parole, demande qu'il soit constaté au procès-verbal que les Membres du Bureau, faisant partie du Comité consultatif, voient avec regret leurs collègues, délégués des Sections cantonales, assister rarement aux séances de ce Comité, ce qui le met dans la nécessité de prendre, dans l'intérêt général, des résolutions à la discussion desquelles une partie importante de la Société ne se trouve pas représentée.

M. le Président prie le Secrétaire-général de reproduire l'observation de M. Duriez au procès-verbal, et lève la séance à cinq heures.

Membres admis dans la séance du 2 Août 1868.

MM. Magniant (Louis-Charles), marchand de nouveautés à Senlis, présenté par MM. Deshais père et fils.

Prévost (François), à Gouvieux, par MM. Vincent Demichy et Bert.

Benoist, notaire à Senlis, par MM. Chartier père et fils.

Sézille (Désiré), horticulteur à Précy, par MM. Vernois et Dubarle.

Duval, marchand de bois à Mortefontaine, par MM. Boufflet et Doucet.

Vaude, propriétaire à Senlis, par MM. Barré et Thirion.

Parfait, propriétaire à Senlis, par MM. Thirion et Deshais père.

Mabilotte (Louis), jardinier à Villers-Saint-Paul, par MM. Doucet et Thirion.

Gouverneur, hôtel d'Angleterre, à Chantilly, par MM. Doucet et Letuppe.

Antoine, agent d'assurances à Nogent-les-Vierges, par MM. Palmer et Bruiet.

Ferou, jardinier à Précy, par MM. Tassin et Dubarle.

Beauchet, marchand épicier à Creil, par MM. Tassin et Maillet fils.

Fromentin (Albert), jardinier chez M. Roland, à Barberie, par MM. Flamand, de Chaâlis, et Chevalier, d'Aumont.

Dames patronnesses.

Mme veuve Gilquin, propriétaire à Senlis, par MM. A. Corbie et Minguet.

Mme DE PARSEVAL, propriétaire à Senlis, par MM. Vatin et Vernois.

Sociétés correspondantes.

Société royale d'agriculture et de botanique de Gand (Belgique).
Société d'arboriculture de Noyon.

Section de Creil.

SÉANCE DU 28 JUIN 1868. — PRÉSIDENCE DE M. CAUCHOIS PÈRE.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est adopté. — Trois membres nouveaux sont admis.

M. Boblet dépose sur le bureau :

1° Des *Champignons* de cave; — mention honorable.

2° Des *Pommes de terre* œil violet (Blanchard), un lot de *Chicorée toujours blanche,* un lot de *Pourpier* doré; — remerciements.

Des remerciements particuliers sont votés par la Section à MM. Fasquel et Lemaître, qui ont composé pour la plus grande partie le lot collectif de la Section de Creil à l'Exposition du 7 Juin.

Trois membres sont présentés, et la séance est levée à quatre heures.

Membres admis dans la séance du 28 Juin.

MM. VACQUIEZ, propriétaire à Chambly, présenté par MM. Bert et Dubarle.
VASSELIN père, menuisier à Creil, par MM. Boblet et Prévost.
VERNET, entrepreneur de jardins à Montataire, par les mêmes.

Section de Pont-Sainte-Maxence.

SÉANCE DU 8 JUILLET 1868. — PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR MORILLION.

Séance ouverte à deux heures. — Procès-verbal adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Crétin, *OEillets* et *Phlox* variés, *Groseilles* blanches et rouges, *Groseilles à maquereau, Fraises* dites nouvelles de Hollande, *Pommes de terre* diverses en dix variétés, *Cerfeuil bulbeux, Carottes* courtes hâtives, *Pourpier* doré, *Radis* gris, *Carottes* demi-longues, *Carottes* longues, *Navets* des Vertus, *Panais* ronds, *Oignons* blancs, *Oignons* pâles des Vertus, *Poireaux* longs, *Poirée* à cardes; — mention très honorable.

2° Par le même, des *Pois* conservés, avec une description du procédé qu'il emploie; — mention simple.

3° Par M. Gallois, des *Pommes de terre* saucisse de 1867 et de 1868; — mention simple.

4° Par le même, 2 pots de *Balsamines ;* — mention simple.

5° Par M. Hennequin, des *Chicorées* fines d'Italie et des *Choufleurs* Lenormand ; — mention honorable.

6° Par M. Maupas, des feuilles de *Rhubarbe,* des *Pommes de terre* en six variétés, dont plusieurs de la dernière récolte ; — mention honorable.

M. Palmer propose qu'une Exposition de Fleurs, Fruits, Légumes et Outils soit ouverte dans le sein de la Section cantonale l'automne prochain. L'Assemblée adopte le projet, fixe le dernier dimanche de septembre comme jour de l'Exposition, et nomme une Commission composée de MM. Lessieux, Leclerc et Palmer, pour en rédiger le Programme, qui sera soumis, ainsi que le projet de cette Exposition, à l'appréciation du Comité consultatif de la Société.

Un membre est admis, trois membres nouveaux sont présentés, et la séance est levée à quatre heures.

Membre admis dans la séance du 8 Juillet.

M. Dubois, ancien notaire, à Pont-Sainte-Maxence, présenté par MM. Morillion et Palmer.

Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 13 JUILLET 1868. — PRÉSIDENCE DE M. LEMAIRE.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est adopté. — Un membre nouveau est admis.

Les objets suivants sont exposés sur le bureau :

1° Par M. Lardé, des *Balsamines,* 25 variétés d'*OEillets,* 11 variétés de *Dahlias ;* — mention simple.

2° Par le même, une *Laitue* palatine, 3 *Laitues* Batavia, *Carottes* nantaises, *Fraises* de semis ; — mention simple.

3° Par M. Blondel, 2 *Navets* ronds à collet violet, une botte de *Céleri,* 3 *Melons ;* — mention simple.

4° Par M. Coulon (Constant), une *Table de jardin ;* — mention simple.

Après une observation faite par la Commission permanente, qui déclare qu'elle exigera désormais une étiquette indiquant la variété des plantes exposées, la séance est levée à trois heures et demie.

Membre admis dans la séance du 13 Juillet.

M. Parent, propriétaire à Boissy, présenté par MM. Lamiche et Jourdain.

Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 19 JUILLET 1868. — PRÉSIDENCE DE M. AUDEBERT.

La séance est ouverte à deux heures quinze minutes. — Le procès-verbal est lu et adopté. — Deux membres sont admis.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Mennessier, un *Fuschia* double Amélie-Cornélie Saint, 4 *Tomates*, 2 *Abricots* de plein vent, *Échalottes, Chicorées* de Meaux ; — mention simple.

2° Par M. Aug. Godard, un *Melon* Prescott à fond blanc, 2 *Choufleurs* Fontaine, un *Chou* cabus de St-Denis, un *Chou* rouge, un pied de *Céleri,* une botte de *Radis* gris, une botte de *Carottes* courtes, une botte de *Salsifis* et une de *Scorsonnères ;* — mention honorable.

3° Par M. Bérard. une branche de *Cerisier* du Nord, une branche de *Ribes palmata, 4 Prunes* de Monsieur, 2 *Abricots-Pêches,* une grappe de *Raisin* mûri sous verre, *Noisettes* franches, *Ail, Concombres* blancs et verts ; — mention simple.

4° Par M. Parmentier, 2 *Chicorées, Concombres, Cerises* Reine-Hortense, *Tetragones,* un pied de *Piment,* un pot de *Sanvitalia procumbens,* 2 variétés d'*Ipomœa* à fleurs marbrées, un *Pourpier* à fleurs doubles ; — mention honorable.

5° Par M. Pottier fils, 3 *Pelargoniums zonals* doubles, Madame Lemoine, André Henderson et Martial de Champflour, un *Stanhopea auriculata,* 16 variétés d'*Immortelles,* 45 variétés de *Pétunias* simples et doubles, un bouquet de *Glaïeuls ;* — mention très honorable.

Cinq membres nouveaux sont présentés, et la séance est levée à quatre heures.

Membres admis dans la séance du 19 Juillet.

M. le comte Doria, maire d'Orrouy, présenté par MM. Audebert et Bourgeois.

Dame patronnesse.

Madame Queste, propriétaire à Russy, présentée par MM. Blérye et Robinette.

BIBLIOGRAPHIE.

Le Jardin-Fleuriste (1).

Ce traité compacte de 593 pages en est à sa troisième édition : c'est le meilleur éloge que l'on en puisse faire. Rédigé par une réunion des premiers horticulteurs de l'époque, sous la direction de M. Rivière, jardinier en chef du Luxembourg,

(1) A. Goin, éditeur à Paris, rue des Écoles, 82.

c'est le meilleur guide que l'on puisse mettre entre les mains d'un jardinier pour la floriculture. L'analyse détaillée des diverses parties dont il se compose le démontrera très suffisamment.

Après l'exposition des principales conditions de l'établissement d'un jardin-fleuriste, chapitre qui comprend le choix du sol, les clôtures, les brise-vents, et les différents ornements que l'on peut y introduire, un chapitre spécial est consacré à l'étude des différentes espèces de terres, d'amendements et d'engrais, puis un troisième à la description de tous les outils qu'il est indispensable de se procurer et des différents emplois dont ils sont susceptibles.

A la suite sont placés les chapitres qui traitent de la plantation des arbres, de la formation des gazons et de leur entretien, partie du jardinage très importante dans le système de décoration en vogue de nos jours, des bordures, de la nature des eaux d'arrosement.

Entrant jusque dans les derniers détails de leur sujet, les auteurs initient ensuite le lecteur aux soins particuliers qu'exigent la multiplication, la fécondation, et surtout l'hybridation des plantes, connaissances que les jardiniers ne peuvent plus ignorer sous peine de rester en arrière du progrès horticole; l'empotage, partie si essentielle et souvent si négligée du jardinage, puis la connaissance et la description des animaux nuisibles et utiles aux plantes, les maladies auxquelles elles sont assujetties et les moyens curatifs qu'indique l'expérience, enfin un chapitre particulier traitant des soins à donner aux plantes d'appartement, dont l'usage se généralise de plus en plus.

Un calendrier complet donne avec beaucoup de détails utiles la nomenclature de tous les travaux à exécuter dans le jardin-fleuriste pendant les douze mois de l'année.

Enfin, l'ouvrage est terminé par la description de toutes les plantes susceptibles de concourir à l'ornement des jardins, accompagnée de l'énumération de leurs qualités, de la place qu'elles doivent occuper et des soins qu'elles exigent. Pour plus de clarté, elles sont divisées par séries, dont chacune est traitée séparément, et qui sont les suivantes : plantes annuelles, — plantes bisannuelles, — plantes vivaces, — ognons à fleurs, — plantes grasses, — plantes aquatiques, — fougères, — plantes à feuilles ornementales, — conifères, — arbres, arbrisseaux et arbustes.

Tel est le plan général de cet ouvrage. La simple énumération fait voir combien de renseignements utiles on peut y trouver, et de quel intérêt il peut être pour les jardiniers-fleuristes de le consulter fréquemment. Nous devons des remerciements à M. Goin, l'éditeur, à qui notre bibliothèque est déjà redevable de plusieurs traités spéciaux, pleins de science, et dont la lecture pourra contribuer à hâter le progrès de l'horticulture dans notre arrondissement.

NOTES ET MÉMOIRES.

Procédé pour faire des Conserves de Pois,

PAR M. CRÉTIN, JARDINIER CHEZ M. LAVIGNE, A SAINT-MARTIN-LONGUEAU.

Cueillez les pois dès qu'ils sont en maturité, fin mai et commencement de juin, les premiers étant toujours les meilleurs pour les conserves; employez-les immédiatement, de manière à ce qu'ils aient toute leur fraîcheur. Ecossez-les et placez-les de suite, en les tassant sans les écraser, dans des bouteilles ordinaires ou litres, afin d'emplir les bouteilles jusqu'au col; on peut ajouter un peu de sucre en poudre, environ 25 grammes dans chaque bouteille; fermez-les de force avec un bouchon fin, en ayant soin de mouiller le liége (on peut employer pour cette opération un bouche-bouteille), et ficelez-les comme on le fait pour les vins mousseux, soit avec de la ficelle ou du fil de fer.

Mettez vos bouteilles ainsi préparées debout dans un chaudron, qui sera garni dans le fond de paille ou foin, vous entourez également de paille ou foin les bouteilles afin d'éviter les chocs; remplissez votre chaudron d'eau, de manière à ce que les bouteilles baignent jusqu'aux quatre-cinquièmes de leur hauteur, mettez le couvercle du chaudron, faites cuire doucement dans ce bain-marie pendant quatre heures, et laissez refroidir ainsi jusqu'au lendemain.

Retirez les bouteilles et goudronnez-les, mais avant cette dernière opération, ayez soin que le bouchon soit parfaitement sec. Les pois ainsi préparés peuvent se conserver dans un lieu aéré et frais, sans humidité, au mois deux ans.

VISITES DE JARDINS

Par M. A. Corbie, secrétaire de la Commission.

IV.

JARDIN DE M. BARBIER, A MONTATAIRE.

En quittant les bords frais de l'Oise, qui baigne l'antique cité de Creil, nous arrivons, après un parcours de quelques kilomètres, au milieu d'une atmosphère toute britanique : nous sommes à Montataire.

D'immenses nuages de fumée sans cesse vomis par les vieux cratères noircis de l'usine se répandent partout dans les maisons, et donnent à tous les objets une teinte sinistre. L'écorce et les feuilles des arbres fruitiers sont convertes d'un enduit noirâtre qui paraît moins nuire à leur végétation qu'à la vie et au développement des insectes nuisibles.

Nous avons vu dans le jardin de M. Barbier des plantations faites depuis peu d'années d'une vigueur remarquable, à tel point que les arbres sont maintenant trop près l'un de l'autre et ne demandent qu'à être éclaircis.

Le sol est d'une fertilité étonnante et, quand la mise à fruit sera complète, l'abondance des produits dépassera tout ce que l'imagination peut concevoir.

Si ce n'était l'enlèvement un peu trop précipité de la flèche des arbres, la charpente nous a paru pas mal dirigée, la branche à fruit bien traitée.

Les honneurs de la journée sont restés à M. et madame Barbier, qui ont accueilli les membres du Jury des visites avec un empressement plein de courtoisie et de distinction.

V.

JARDIN DE M. ROGER, CHEZ M. TUSSAUD, A NOGENT-LES-VIERGES.

Nous avons été appelés à visiter, dans ce charmant pays, une propriété confiée aux soins de M. Roger, jardinier, et qui serait assurément un séjour délicieux, par l'ombre et la fraîcheur qui abondent de toutes parts, si les maîtres du logis pouvaient y résider plus souvent et répandre dans tout l'ensemble l'aisance et le confortable, qui sont l'apanage indispensable de la fortune.

. . . . . Latis otia fundis,
Speluncœ, vivique lacus. . . . .

Des sacrifices réels ont été faits, des plantations nombreuses de pêchers obliques couvrent tous les murs; mais, malheureusement, la fructification n'a pas réussi. Devons-nous attribuer ce résultat à la nature du sol ou à l'effet de gelées tardives? Nous ne pouvons le dire.

Dans les portions de terrain où les sujets greffés sur cognassier et sur franc ne sauraient vivre, un défoncement convenable, joint à un efficace assainissement du sous-sol, pourrait être très utile; ce serait un essai à tenter.

L'accueil bienveillant qui nous a été fait par madame Tussaud nous autorise à donner ce conseil.

COMPTES-RENDUS.

Rapport de la Commission du Jardin,

PAR M. BRUIET.

Dans le dernier Bulletin, M. le Secrétaire-général vous a donné connaissance des travaux exécutés dans le jardin de la Société, et a fait la nomenclature des objets et des graines offerts par les Sociétaires et par les Sociétés correspondantes; nous pouvons aujourd'hui commencer l'appréciation de ces divers produits.

Nous recommandons d'une manière toute particulière le *Pois Michaux* à longue cosse de M. Maupas, qui est très productif.

Parmi les variétés du même légume offertes par la Société d'acclimatation, nous remarquons : 1° le *Mange-tout du Brésil,* qui a l'avantage d'être productif, mais dont le grain est un peu foncé; 2° le *Green-Peas,* plante très productive à belle cosse et pouvant se passer de rames, ses tiges ne dépassant pas 0,80 cent.

La *Lentille du Chili,* que nous venons de récolter, est assez avantageuse à cultiver pour que nous la recommandions aux Sociétaires qui disposent de terrains sablonneux; ses cosses sont nombreuses; le grain est petit, il est vrai, mais semble complètement exempt de ces charançons qui ravagent habituellement ces graines.

Le *Pois chiche du Brésil* a donné une récolte peu abondante, mais les grains sont de très belle qualité.

La *Chicorée toujours blanche* donnée par M. Thirion a bien réussi; malheureusement, afin de recueillir l'avis des Sociétaires qui voudraient bien l'essayer, notre Professeur avait dû la laisser pousser jusqu'au 5 juillet, jour de la séance, de sorte que, coupée trop tard, elle avait perdu une grande partie de ses qualités; ses mérites sont d'être d'une culture facile, d'être remontante et de produire dans un moment où l'on est complètement privé de la Chicorée frisée.

Malgré la sécheresse de la température, nous avons vu toutes nos plantes pousser très vigoureusement. Nous pouvons être parfaitement rassurés; notre terrain ne sera pas trop brûlant, comme semblaient le craindre quelques-uns de nos Sociétaires.

Avant de passer à l'examen des fleurs, constatons le parfait état de nos plants de *Fraisiers.*

Les *Dahlias* commencent à fleurir. Il vous sera rendu compte dans le prochain Bulletin des observations auxquelles ils auront donné lieu.

Les *Geraniums* divers embellissent l'avenue centrale dans laquelle se fait remarquer le *Phox Drummundi chamois-rosa.*

Les *OEillets de Chine* ont produit quelques belles variétés.

La *Nigella Fontanesiana* donne une grande quantité de fleurs d'un bleu foncé, fleurit très longtemps et mérite de fixer l'attention des amateurs pour la formation des petits massifs.

Le *Bidens Warscewicziana* est une plante vivace à feuilles pennées dont le port remarquable se recommande aussi par ses nombreuses ramifications et le nombre prodigieux de ses fleurs; c'est une excellente plante d'automne.

Pour grands massifs, nous recommanderons la *Nicotiana grandiflora purpurea,* et avant tout l'*Helianthus Californicus flore pleno,* très bien nommé, dont les fleurs, d'un beau jaune, mesurent près de 0,25 cent. de diamètre, et l'*Helianthus Argophyllus striatiflorus,* dont les feuilles argentées ne sont pas un des moindres mérites.

Parmi les graminées, signalons le *Sorghum tataricum,* belle et forte plante annuelle pouvant être utilisée très avantageusement pour nourrir les bestiaux pendant l'été, et dont il sera parlé de nouveau, les grappes paraissant à peine dans ce moment.

Nous ne terminerons pas le compte-rendu du mois de juillet sans féliciter M. Dubarle du soin qu'il apporte à observer et diriger la végétation des plantes expérimentées dans le jardin, et sans remercier M. Durand, notre premier lauréat du concours de fleurs coupées, qui, sur notre demande, s'est empressé de

nous expédier des greffes de plus de cent variétés de roses, qui ont été mises en place, et dont quelques-unes montrent déjà leurs premières feuilles. M. Morel, de Lagny, à qui le jury de l'Exposition a décerné la médaille d'argent de l'Impératrice, nous annonce également l'envoi d'une centaine de greffes variées.

ENTRETIENS

Sur la Physiologie végétale,

PAR M. RENÉ DE MARICOURT.

VII

Racines aériennes, aquatiques, parasites, etc.

Je viens d'écrire un mot que je ne puis reprendre, et qui cependant est inexact : c'est celui d'*anormal,* opposé à normal. Dans la nature, rien n'est irrégulier que par opposition à une autre chose, à un type de convention : ainsi nous disons que la racine, *généralement* souterraine, devient *anormale* lorsqu'elle est aérienne; celle-ci a probablement ses raisons d'être, et d'excellentes raisons, sans quoi elle ne serait pas. Nous l'accusons d'irrégularité, et c'est nous qui avons tort. En matière scientifique, toute exception à une règle prouve que la règle est mal formulée, voilà tout; et ce qui à nos yeux est extraordinaire, n'est que la conséquence logique d'une loi que nous ignorons encore. Ceci posé, après avoir constaté que sans se soucier des décrets des savants, les racines peuvent pousser en l'air, et ne méritent pas pour cela d'être considérées comme des monstres, occupons-nous d'elles :

1° Racines qui sont totalement absentes; voici l'infraction la plus grave aux règles (trimelles, nostocs). L'histoire de ces végétaux est encore trop obscure pour que nous nous y arrêtions.

2° Racines aquatiques, flottantes, arrêtées sur un corps quelconque (fausses parasites).

3° Implantées dans la substance même d'un autre végétal, et se nourrissant aux dépens de sa sève (gui, orobranche), ce sont les vraies parasites.

4° Mixtes, comme celles de la cuscute, qui germe en terre suivant la mode orthodoxe, puis s'enroule autour d'une plante, se sépare du sol, et transforme les points d'appui qui la soutenaient contre son tuteur en autant de petites racines qui plongent perfidement dans l'écorce de la plante qui jusqu'alors l'avait soutenue, et lui sucent la vie comme de vrais vampires végétaux (très commune dans les jardins et les champs : elle paraît rechercher les légumineuses; s'en méfier).

5° Aériennes, constantes, accidentelles.

J'appelle constantes celles qui se représentent toujours dans la vie d'une plante (certaines lianes, quelques palmiers, orchidées, la vanille), et accidentelles les racines anormales dont l'émission est déterminée par une circonstance particu-

lière de chaleur et d'humidité : se voit souvent dans le maïs. On peut les produire chez presque tous les végétaux. Entourez une tige d'un pot où l'on maintiendra de la terre humide, des racines se développeront : employé pour la multiplication des œillets. On peut se demander comment une racine pousse sur une tige, et que signifie ce déplacement des conditions de l'existence. Sont-ce les bourgeons primitivement destinés à former des rameaux qui émettent des racines, et peut-on à volonté changer un rameau en racine et vice versâ. Sans entrer dans le détail des expériences faites déjà à ce sujet par Sennebier, de Candolle, Duhamel, etc., acceptons le résultat, et disons d'une manière générale que toute partie d'un végétal contenant du *cambium* a en elle la faculté de reproduire un végétal complet, et par conséquent des racines : la bouture est fondée sur ce principe absolu. Nous expliquerons ce que l'on entend par cambium un peu plus tard.

Toute racine adventive se présente sous forme d'un petit mamelon conique et obtus qui a sa base appliquée sur le corps ligneux : il s'avance vers l'extérieur en déchirant les diverses parties qui constituent l'écorce, et une fois dehors, se prend à pivoter comme les autres racines.

Ici, j'éprouve quelque embarras, car pour parler de la racine qui vient sur une tige, il eût fallu d'abord dire quelques mots de cette tige et donner certaines définitions. Nous aurons bientôt de l'anatomie à faire : en attendant, quelques idées générales sur le phénomène qui nous occupe en ce moment. Si nous voulons recourir au microscope de notre savant, et c'est toujours là qu'il en faut venir lorsque l'on veut voir les choses de près et examiner les substances organisatrices, nous retrouverons la cellule primordiale qui se modifie : elle s'ajoute bout à bout, se soude, se perce, se durcit, et produit des trachées, des vaisseaux, des fibres, etc.; mais sous ses aspects divers et dans l'exercice de ses fonctions variées, elle n'en constitue pas moins un tissu originairement identique. Ce tissu est simple, et malgré les formes les plus disparates, un morceau de végétal n'en est pas moins comme le morceau opposé, constitué avec des cellules.

Or, dans tout tissu vivant et organisé, il y a une grande force d'expansion qui se manifeste lorsqu'il s'agit de remplacer. Si la chirurgie arrive à nous refaire un nez avec la peau du front, c'est que les tissus sont identiques de part et d'autre; mais nous ne pourrions nous refaire un membre entier, parce que notre organisation est trop complexe Un crabe perd-il sa patte, un lézard sa queue, la patte et la queue se reforment; d'un ver de terre, on peut faire plusieurs vers de terre : c'est que l'organisation de ces animaux est plus simple et plus semblable à elle-même dans les diverses parties du corps. De ces exemples fournis à titre d'analogie, je conclus que le végétal simple dans son organisation a en lui et partout de la matière prête à former tel ou tel organe, selon les besoins de son existence. Toutefois, le besoin d'extension vitale chez la plante se traduit autrement : il faudrait l'envisager comme une série d'être collés, plutôt que comme un *être*. Je ne trouve rien de singulier à voir une racine se former sur une feuille ou un rameau, car je pense que c'est le rudiment d'un être nouveau qui, détaché de la

plante-mère, aura sa vie à part, en satisfaisant ce grand besoin de vie générale qui semble travailler les plantes. En effet, que l'on coupe la tige au-dessous de l'endroit où se produit une racine adventive, et l'on aura une plante complète. J'envisagerais donc les racines anormales comme des provisions d'existences tenues en réserve par la nature prévoyante en cas de besoin, des êtres prêts à quitter la mère-patrie s'il est nécessaire, à émigrer, et à continuer la génération. Cette façon de voir me semble confirmée par des exemples. On nous conte les aventures d'un érable malheureux sur un mur où il manque de terre : il émet des racines adventives qui plongent au pied du mur, s'implantent dans la bonne terre; la partie ancienne sur le mur meurt, et l'érable a émigré : la tige nouvelle est une des racines adventives, qui elle-même a produit de vraies racines souterraines. Ici le collet est déplacé, et pour vivre l'arbre a dû subir une singulière métamorphose. C'est comme le couteau de Jeannot : c'est bien le même, seulement on a changé le manche et la lame.

Je crois pouvoir avancer que la relation entre la ramure souterraine et aérienne n'a rien de constant. Voici un exemple qui me le prouve. Un de nos vulgaires arbustes d'agrément, le *Philadelphus*, ou Seringat des jardiniers, est, comme on le sait, doué d'une grande énergie vitale dont on abuse pour le déplacer comme l'on ferait d'un fauteuil dans un salon; j'en transplantai un pied qui avait déjà une fois été victime de mes fantaisies de dérangement, et ceci dans le courant de la même année; en l'arrachant, je vis qu'un gros paquet de chevelu à la partie inférieure de l'axe souterrain était pourri, tandis qu'un nouveau s'était formé au-dessus, car on l'avait enterré plus profondément que la première fois, et le collet s'était déplacé; je retranchai toute la partie inférieure, et l'année suivante, comme je ne remarquai aucune modification dans la forme et la couleur de mon arbuste, je me trouvai amené à nier la relation intime qui existait, selon quelques auteurs, entre le monde souterrain et aérien du végétal. En effet, j'eusse dû, d'après les principes, 1° voir la cime correspondante à mes racines inférieures pourries se flétrir, et 2° de nouveaux rameaux pousser parallèlement à ma nouvelle émission de racines. Il n'en fut rien, et mon Philadelphus continua son existence aérienne comme s'il n'était survenu aucune modification sous terre.

VARIÉTÉS.

RECETTE CONTRE LE TIGRE, — PAR M. DUBARLE, JARDINIER-PROFESSEUR.

Pour un hectolitre d'eau, prenez 30 litres de chaux vive, 1 litre d'ammoniaque, et 1 litre 1/2 d'huile à brûler. Deux jours après on l'emploie, après l'avoir agité, sans mêler le dépôt, en l'étendant au moyen d'une brosse de peintre. Cette opération se fait en février, deux fois de suite, à huit jours d'intervalle.

Senlis.—Typ. Duriez.

TABLE

Procès-verbal de la séance du 2 Août 1868 177
Membres admis dans la séance du 2 Août 182
Section de Creil. — Séance du 28 Juin 1868 183
Section de Pont-Sainte-Maxence. — Séance du 8 Juillet 1868. 183
Section de Nanteuil-le-Haudouin. — Séance du 13 Juillet 1868. 184
Section de Crépy-en-Valois. — Séance du 19 Juillet 1868. . 185
Le Jardin-Fleuriste 185
Procédé pour faire des Conserves de Pois 187
Visites de Jardins 187
Rapport de la Commission du Jardin. 188
Entretiens sur la Physiologie végétale (suite) 190
Variétés. — Recette contre le tigre 192

Ordre du jour de la séance du 6 Septembre 1868.

A 1 heure, réunion dans les Comités. — Examen des objets déposés sur le Bureau.

A 2 heures, réunion générale.

Adoption du procès-verbal de la séance du 2 Août.

Dépouillement de la correspondance.

Rapport de la Commission du Jardin.

Rapports des Comités sur les objets présentés.

Propositions et communications.

A 10 heures du matin, avant la séance, leçon d'arboriculture dans le jardin de la Société.

Leçons d'Horticulture.

SEPTEMBRE 1868.

Jeudi 3 : Leçon à Montataire, chez M. Maxime Barbier, à 9 heures du matin. — Leçon à Précy-sur-Oise, à 2 heures de l'après-midi.

Dimanche 6 : Leçon à Senlis, à 10 heures du matin, dans le jardin de la Société. — Séance à Senlis, à 1 heure de l'après-midi.

Mercredi 9 : Leçon à St-Gervais, chez M. le Curé, à 9 heures du matin. — Séance à Pont, à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Jeudi 10 : Leçon à Senlis, à 2 heures de l'après-midi, dans le jardin de la Société.

Dimanche 13 : Leçon à Silly-le-Long, chez M. Dubois fils, à 9 h. du matin. — Séance à Nanteuil, à 2 h. de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Jeudi 17 : Leçon à Rully, à 9 heures du matin. — Leçon à Béthisy-St-Martin, à l'école communale, à 2 heures de l'après-midi.

Dimanche 20 : Leçon à Auger-St-Vincent, à l'école communale, à 9 h. du matin. — Séance à Crépy, à 2 h. de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Dimanche 27 : Leçon à Verneuil-sur-Oise, à 9 heures du matin. Séance à Creil, à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Lundi 28 : Leçon à Vineuil, chez M. Dupré, à 9 h. du matin. Leçon à la Chaussée de Gouvieux, à 2 heures de l'après-midi.

Ceux de MM. les Sociétaires qui changeraient de domicile sont priés d'informer M. le Secrétaire-général de leur nouvelle adresse, afin d'éviter la perte de Bulletins, qui, vu l'augmentation continue des membres de la Société, pourraient être difficiles à remplacer.